

Classiques des sciences sociales dans le champ militaire

Raoul Girardet (avec le concours de Jean-Pierre H. Thomas et Paul M. Bouju), *La crise militaire française, 1945-1962 : Aspects sociologiques et idéologiques*, Paris, Armand Colin (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n°123), 1964, 266 pp.

Présenté par Bernard Boëne

Cet ouvrage quelque peu oublié retient pourtant l'attention à plus d'un titre. D'une part, il marque le renouveau d'une tradition française de sociologie militaire, en déshérence depuis les lendemains de la Grande Guerre, et à laquelle s'étaient depuis lors substitués, dans une veine marquée par la psychologie et la psychiatrie sociales, les travaux d'une poignée d'officiers (notamment du colonel Charles Chandessais) et de médecins militaires, alors très au fait de ce qui s'était accompli en la matière aux États-Unis à compter de 1942. D'autre part, il mêle de façon inaccoutumée les logiques de la recherche autonome¹ et de l'ingénierie sociale.² L'étude est en effet conduite, en 1959 et 1960, dans le cadre d'une collaboration étroite entre officiers stagiaires de l'École supérieure de guerre, universitaires et hauts fonctionnaires civils, au sein d'une *Commission de sociologie militaire* créée en 1958 par le général Lecomte avec l'appui de la Fondation nationale des sciences politiques et du Comité d'action scientifique de la Défense nationale (qu'anime Chandessais). En outre, elle recèle un paradoxe : son chef de file, Raoul Girardet, est historien. La difficulté est pour lui que les archives sur les débuts de la période étudiée font encore défaut, ce qui peut expliquer qu'il se fasse sociologue. Il faut dire qu'il a étudié la *société* militaire française depuis 1815 (sujet de sa thèse d'État, soutenue en 1953), et qu'il côtoie à Sciences Po Paris, où il enseigne, des représentants de cette discipline. Il faut dire encore qu'en dehors de lui, mis à part une école française d'histoire militaire classique, l'univers des armées n'intéresse alors que bien peu de monde dans les milieux académiques, et qu'il faut tout le prestige scientifique d'un professeur de rang magistral, dynamique et dans la force de l'âge, pour décider la Fondation des sciences politiques à y prêter attention et publier le fruit de l'étude dans ses *Cahiers*.

C'est donc d'une synthèse de travaux collectifs qu'il est question, et Girardet s'entoure pour ce faire de deux universitaires alors en début de carrière : Paul M. Bouju (qui ne se manifesterait plus dans le champ militaire après cela) et Jean-Pierre Hubert

¹ Celle qui ne relève que de l'initiative du chercheur, ce qui n'est que partiellement le cas ici. Cf. *infra* (note 8) ce qui est dit de son auteur principal.

² Il s'agit aussi, comme le relevait récemment Denis Leroux (http://guerrealautre.hypotheses.org/165#_ftn5), de "produire des connaissances pratiques, utilisables dans la gestion du personnel militaire ou dans les rapports entre armée et population [...]".

Thomas (qui fondera un peu plus tard, dans le cadre du CNRS et de Sciences Po, le Centre de Sociologie de la Défense nationale, qu'il animera jusqu'en 1995). La patte du maître est toutefois reconnaissable dans l'interprétation qu'il propose des évolutions de l'Armée au cours d'une décennie et demie particulièrement mouvementée – et sujette à de fortes contestations, politiques, idéologiques et sociales. Sa manière transparaît dans la hauteur de vue, la profondeur de champ historique mobilisée, le respect des faits, et une éthique scientifique qui se traduit chez lui par une cloison aussi étanche qu'elle peut l'être entre ses travaux et ses engagements politiques³ – toutes choses que même ses collègues engagés à l'autre bord lui reconnaîtront volontiers.⁴

Le contexte est celui des guerres de décolonisation et de ce que Jean Planchais avait appelé le *malaise de l'armée* (titre d'un livre que ce célèbre journaliste du *Monde* lui consacre en 1958). La faiblesse des institutions de la IV^e République, les erreurs répétées de ses gouvernements successifs en matière de rapports civilo-militaires, les équivoques des débuts de la V^e, puis la rude reprise en main de l'armée par de Gaulle ont créé les conditions d'une crise qui affecte d'abord et surtout les forces terrestres, et au premier chef leur encadrement. C'est le sens restrictif que Girardet et ses collaborateurs donnent à la "crise" dont il est question dans le titre : l'étude ne réserve aucune part aux appelés du Contingent et à la conscription (dont pourtant le statut moral se dégrade quelque peu avec les dissentiments que suscite la Guerre d'Algérie⁵), ni même (ou à peine) aux sous-officiers.

L'ouvrage propose en définitive une radiographie du corps des officiers de l'armée de Terre,⁶ débouchant sur ce que Morris Janowitz avait appelé quatre ans auparavant (à propos des officiers américains) "*un portrait social et politique*".⁷ Il faut s'en remettre à cet effet à des documents administratifs auxquels les membres de la Commission de sociologie militaire ont accès, aux quelques enquêtes existantes, et pour le reste à la connaissance intime qu'a Girardet du milieu militaire, et aux relations qu'il y a nouées au sein d'un réseau d'interconnaissance où il est très actif.⁸

³ Il mentionne (p.8) sa volonté de "*substituer le seul souci de l'étude, de la compréhension et de l'explication*" aux "*arrière pensées apologétiques ou partisans*".

⁴ Cf. le témoignage de Marc Ferro, in *Le Monde*, 24 septembre 2013.

⁵ Des périodes de service allongées, les pertes dues aux embuscades, le rappel des réservistes ont engendré une contestation. Autrefois vu comme un honneur et un rite de passage masculin socialement valorisé, le passage sous les drapeaux au titre de la conscription apparaît après 1956, aux yeux d'une part croissante de la population en âge de porter les armes, comme une corvée. Ce sentiment survivra à la guerre, et colorera les rapports armées-jeunesse au cours des deux décennies suivantes.

⁶ À l'exception, précisent d'entrée les auteurs, des officiers généraux, des divers corps d'ingénieurs, et des médecins militaires.

⁷ Morris Janowitz, *The Professional Soldier : A Social and Political Portrait*, Glencoe, Free Press, 1960. Cf. la présentation qui en est faite au titre de la rubrique "Classiques" dans le numéro d'automne 2010, vol.1, n°1, de *Res Militaris*.

⁸ Son intérêt pour la chose militaire vient sans doute de son milieu d'origine (famille d'officiers), mais il pousse sa vocation jusqu'à lui consacrer sa thèse d'État, et à mettre en place dès la fin des années 1950, au travers de quelques publications, les linéaments de ce qui sera son grand cours à Sciences Po ("Problèmes généraux de la Défense nationale") : "Pouvoir civil et pouvoir militaire dans la France contemporaine" et "Problèmes militaires contemporains : État des travaux", in *Revue française de science politique*, respectivement n°1 (pp.5-38) et n°2 (pp.395-418), 1960. Il intervient par ailleurs dans le cadre de l'Enseignement militaire supérieur, et influe sur la doctrine "psychologique" de l'armée de Terre d'alors.

Recrutement

La première partie, conjointement rédigée par Girardet et Thomas, est consacrée aux voies d'accès aux grades et emplois d'officier d'active, aux volumes correspondants (flux et stocks). Au-delà des principes institutionnels et de la structure du corps sont posées les questions des milieux sociaux d'origine et des motivations qui sous-tendent les choix de carrière – facteurs qui ne sont pas sans influencer sur le degré et les modalités d'intégration de l'armée au sein de la nation.

Les règles sont posées par les grandes lois organiques de 1818 (Gouvion Saint-Cyr), 1832 et 1834 (Soult), qui mettent en place un "statut" de l'officier alors encore valable dans ses grandes lignes. La première dispose que "*nul ne pourra être officier s'il n'a servi pendant deux ans comme sous-officier, ou s'il n'a suivi pendant le même temps les cours et exercices des écoles militaires, et satisfait aux examens desdites écoles*" (Art.27). On a donc affaire à un corps unique, à deux voies d'accès : recrutement direct, par Saint-Cyr et Polytechnique, et recrutement indirect par le rang et les grades de sous-officier. La seconde voie a plus changé que la première, en raison d'une distinction en son sein (opérée entre 1874 et 1884) entre recrutement "indirect" et "semi-direct" (sous-officiers qui pour accéder à l'épaulette passent par des écoles : Saumur, Saint-Maixent, Versailles, Poitiers, que remplacera la "Division corps de troupe", dite encore "Interarmes", de l'ESMIA installée à Coëtquidan en 1945). Autre variation de long terme : la proportion de l'une et l'autre voie dans les flux de sous-lieutenants. La loi de 1818 avait fixé cette proportion à 2/3 de "directs" et 1/3 d'"indirects" : dans la réalité, la rareté relative des candidatures aux deux grandes écoles (dès la Restauration et à titre "normal" par la suite, sauf périodes de ferveur particulière : après 1871 et avant 1914) imposera souvent la proportion inverse. On compte ainsi, en 1913, 4% de sous-lieutenants "rang", 44% d'origine sous-officiers "écoles", et 52% d'officiers passés par les "grandes écoles" ; en 1938, ces proportions sont respectivement de 24%, 30% et 36%, à quoi s'ajoutent 9% d'officiers de réserve activés, catégorie apparue après 1918.⁹

L'unification réalisée en 1945 à Coëtquidan entend relancer un recrutement jugé déficient avant-guerre, et réagir, au nom de l'unité de l'armée, contre la perception d'une trop grande diversité des voies de recrutement. Pourtant, les choses empirent plus qu'elles ne s'arrangent – sans doute à cause de très sévères déflations d'effectifs¹⁰ opérées en rafales par l'ordonnance de 1945 et les lois de 1946 et 1947, de nature à décourager les vocations "directes". Qualitativement, l'intégration sans concours de près de 5000 FFI et autres combattants ou résistants n'offre pas de garantie de niveau (peu sont bacheliers).

L'épuration n'a affecté que 658 officiers, et les démissions volontaires politiquement motivées en ajoutent 604 – soit à peine 10% du volume des déflations autoritaires à répétition.

⁹ Sur ces aspects historiques, Girardet reprend les données présentées dans sa *Société militaire de 1815 à nos jours* (Paris, Plon, 1953).

¹⁰ Pour des raisons essentiellement budgétaires, et de prévision (totalement erronée, on s'en aperçoit assez vite...) du format futur de l'armée de Terre, quelque 13 000 officiers (souvent des libérateurs du territoire) sont ainsi rayés des cadres entre 1945 et 1948, sur un effectif total de près de 30 000 officiers d'active.

Toutefois, cette élimination pour faits de “vichysme” a plus touché les officiers de recrutement direct que les autres, notamment parmi les anciens Polytechniciens (si en 1939, 127 généraux étaient issus de l’X, ils ne sont plus que 10 en 1947), qui dès lors désertent l’armée de Terre pour se consacrer aux besoins de la reconstruction du pays. De façon plus générale, on estime à 50-60% la proportion des officiers dégagés, épurés ou démissionnaires issus des grandes écoles : plus que leur proportion dans les flux d’origine de leurs cohortes. Ce qui signifie un accroissement de celle des “indirects” au sein du corps, donc en probabilité une détérioration qualitative. À cela vont s’ajouter les pertes directes au combat, les pertes différées et les démissions volontaires au cours des quinze années qui suivent.¹¹ Les sanctions consécutives au putsch de 1961 n’affecteront qu’un nombre très restreint d’officiers.¹²

Cette puissante érosion accentue les besoins de recrutement, et comme les candidats aux grandes écoles sont en nombre insuffisant, c’est par les autres voies (semi-directe, rang, ORSA) qu’on les satisfait. En 1958, le corps recrute quelques polytechniciens (2,8%, mais ceci inclut les X appelés : 8,5% des sous-lieutenants), 31,1% de saint-cyriens, des officiers de recrutement semi-direct précoce (“Interarmes” : 31,5%), des officiers de réserve activés (ORSA : 12,8%), et des officiers “rang” (21,8%). En termes de flux moyens (1950-57), on obtient trois grandes masses équilibrées : “directs” 28,5%, “semi-directs” 28%, rang 28,5%, plus 8% d’ORSA et 7% d’officiers des services.

Les causes ou motifs (autres que ceux déjà mentionnés) de la désaffection polytechnicienne sont à rechercher non seulement dans la médiocrité de la condition militaire par rapport à ce que le civil peut offrir, mais encore au déclassement des armes savantes au cours de conflits de décolonisation où l’on a peu besoin d’elles. Les vides créés par le départ des X seront comblés par des saint-cyriens (ce qui met fin à la vieille division du travail – armes de mêlée *vs.* armes “savantes” – entre les deux écoles-phares de la défense).

Malheureusement, le nombre de candidats à Saint-Cyr descend en dessous de son étiage de long terme : ils ne sont que 600 en 1949-1951, minimum historique, contre une moyenne de 1600 entre 1930 et 1938. On diversifie le concours : en 1952, le concours unique fait place à une distinction entre “Sciences” et “Lettres” ; en 1956, ce dernier se subdivise en “Histoire-géographie” et “Langues”. Mais rien n’y fait : le taux d’admis dépasse 37% en moyenne sur la période, ce qui en fait un concours faible par comparaison avec les grandes écoles civiles.

Une enquête de 1960¹³ montre que 44% des candidats sont fils de militaires (officiers 30%, sous-officiers 14%), et 26% petits-fils de militaires. Parmi les 4400 saint-cyriens des années 1945-1958, les fils de militaires atteignent *en moyenne* 40% (dont 29% de fils d’officiers), les fils de fonctionnaires 17% (dont 7% de cadres supérieurs), le reste se

¹¹ Le précieux ouvrage du Contrôleur général Eugène-Jean Duval (*L’armée de terre et son corps d’officiers, 1944-1994*, Paris, ADDIM, 1996) apporte des précisions chiffrées sur ces points : les pertes au combat y sont estimées à 2 200, les pertes différées à 1 600, et les démissions à 3 000 entre 1945 et 1960.

¹² Selon Duval (1996), 420 en tout dont seulement 73 rayés des cadres (les autres sont mis en congé spécial).

¹³ Les auteurs empruntent ici les données fournies par une enquête du Centre d’études et d’instruction psychologiques de l’armée de l’Air (CEIPAA) auprès des candidats aux concours des grandes écoles militaires (1960).

distribuant entre professions industrielles 12,5% (dont 7,5% d'ingénieurs), de professions libérales 7%, commerciales 9%, agricoles 5%, et divers 9%. La tendance s'accroît au fil du temps : le pourcentage de fils de militaires augmente de 33% en 1945 à 48% en 1958 (contre 30% en 1939). L'augmentation est essentiellement due à la montée des fils de sous-officiers et de gendarmes (dont la proportion double, de 7 à 14%, en 13 ans). En revanche, le pourcentage de fils de fonctionnaires passe de 21 à 14% (la régression affectant surtout les fils de cadres supérieurs civils de l'État). On enregistre une très légère montée des fils d'ouvriers et d'employés (1939 : 0,9% ; 1945 : 1,2% ; 1958 : 3,4%). Les fils de familles nombreuses (5 enfants et plus) sont 28% (le plus souvent des aînés), les anciens *enfants de troupe* un bon quart, et les anciens élèves d'écoles religieuses 20% de l'ensemble. Mais les fils d'officiers supérieurs et généraux (19%) continuent à être le groupe modal, et celui qui donne le ton. Si l'on résume, on note un endorecrutement assez massif, une légère "démocratisation" sociale, et un repli sur soi, relatif mais marqué, de l'institution.

Les motivations que déclarent les saint-cyriens au moment de leur recrutement initial sont d'abord le patriotisme, le goût du commandement, le désir de voyager, le goût du risque et du combat, la fraternité d'armes ; ensuite viennent la gloire, la carrière, la tradition familiale ; à quoi s'ajoutent enfin, désir de spécialisation, stabilité professionnelle, difficulté des concours civils, circonstances, conseils des professeurs. Cette structure diffère de celle qui prévaut à l'École navale et à l'École de l'air (où le patriotisme est dépassé par le désir de voyager et l'attrait de la spécialisation). On note toutefois que parmi les motivations saint-cyriennes des différences existent selon le type de concours passé, différences qu'on peut synthétiser au moyen du tableau suivant :

<i>Concours 1960</i>	Sciences (~45%)	Histoire-géographie (~39%)	Langues (~16%)
Patriotisme	+	++	++
Fidélité à l'armée	+	++	+++
Goût du combat	+	++	+++

Au-delà de ces nuances, c'est toujours à l'archétype traditionnel de l'officier que se réfèrent les saint-cyriens de cette époque : idéal désintéressé, fidélité à la grande institution nationale qu'est l'Armée, attrait du risque, de l'aventure, du combat (souvent opposé à la technique), goût du commandement et du service rendu à la nation. Les armes dans lesquelles ils souhaiteraient servir sont, dans l'ordre : l'infanterie coloniale, l'arme blindée, l'artillerie coloniale, l'infanterie métropolitaine, le génie et les transmissions. Plus d'un tiers des élèves a déjà pratiqué le parachutisme.

Le recrutement semi-direct, par la "Division corps de troupe" de la nouvelle ESMIA, fournit 6 000 officiers entre 1945 et 1958. La proportion d'élèves titulaires du baccalauréat complet varie de 14 à 30%, avec une moyenne (1954-1959) de 19%. Le taux d'admission moyen (1947-1958) est de 45% : concours faible. Parmi les jeunes sous-officiers qu'elle recrute, l'ancienneté de service moyenne est de 5 ans ; nombre d'entre eux entrent à Coëtquidan avec des médailles commémoratives d'Indochine et d'AFN. En moyenne sur la période, 32% d'entre eux ont des pères militaires (dont 18% d'officiers), 19% sont fils de

fonctionnaires (dont 4% de cadres supérieurs), le reste se distribuant entre professions industrielles (12,5%, dont 4% d'ingénieurs), commerçants (13%), agriculteurs (6,5%), ouvriers et employés (8%). L'évolution dans le temps se fait dans le même sens qu'à Saint-Cyr : les fils de militaires passent de 28 à 36% (les 8% de différence étant dus aux fils de sous-officiers et gendarmes), ceux de fonctionnaires diminuent (de 22 à 14%, la régression étant celle des fils de cadres supérieurs civils de l'État), tandis que la proportion de fils d'ouvriers et d'employés augmente. On observe donc une structure et une évolution parallèles à celles notées pour le recrutement direct. Les causes communes en sont une désaffection croissante des milieux de cadres supérieurs pour le métier des armes, un repli sur elle-même de l'institution militaire, où beaucoup d'enfants restent fidèles à la vocation paternelle. Mais quelques différences existent : moins d'élèves de la Division corps de troupe sont fils d'officiers supérieurs et généraux, de professions libérales, alors que les fils de commerçants, d'ouvriers et employés y sont mieux représentés. La "démocratisation" sociale y est ainsi plus marquée, et cette voie semi-directe n'est donc pas seulement une voie de repêchage pour les recalés de Saint-Cyr.

Le recrutement indirect (rang et réserve) représente plus d'un tiers des flux sur la période. Il est très bigarré, et sujets à de fréquentes modifications des règles. Les auteurs avouent n'avoir disposé que d'une documentation limitée sur le recrutement "rang". Les origines "réserve" incluent trois groupes : 1) les régularisés des forces classiques de la Seconde Guerre mondiale ; 2) les FFI intégrés (dont le ministère se méfie pour des raisons politiques, et dont il ne subsiste qu'un tiers des effectifs en 1960) ; 3) les activés du temps de paix (ORSA), dont la proportion s'accroît aux dépens des autres au fil du temps en raison des vides à combler (et dont Girardet dit que "*l'armée semble s'être récemment enrichie de jeunes gens sensibles avant tout à l'éternel attrait de l'aventure guerrière*"). Les trois groupes sont représentés dans l'infanterie (où ils se concentrent à hauteur de 21% parmi les lieutenants), mais le dernier semble dominer, souvent avec des origines anciennes (activation avant 1939), parmi les commandants et lieutenants-colonels du génie et de l'artillerie (où ils remplacent les polytechniciens manquants).¹⁴

La conclusion générale porte sur les critiques adressées au système de recrutement mis en place après-guerre : (1) il est insuffisamment sélectif, et retarde la formation d'une véritable élite militaire (c'est le reproche que lui adresse le Général Valluy en 1959). Il engendre une coupure regrettable entre officiers et élites civiles : "*Aucune entreprise, aucun autre corps de l'État ne songerait à mettre à égalité au départ les jeunes ingénieurs issus des grandes écoles avec les cadres d'exécution provenant de la maîtrise, les agrégés avec les simples bacheliers*". Cette coupure est accentuée par la formation spécifique, essentiellement pratique et par nombre d'aspects anti-intellectualiste, que reçoivent les officiers. (2) Il a occasionné un repli sur soi du corps militaire. (3) Trop diversifié, il nuit à la cohésion du corps des officiers (argument qui paraît exagéré, mais non sans fondements

¹⁴ Il y a donc des profils d'ORSA très contrastés. Les officiers supérieurs de l'artillerie et du génie sont des diplômés des Arts et métiers, des Ponts et chaussées ou de Centrale des années 1930, recrutés comme réservistes, et activés entre 1932 et 1936. Les ORSA de l'infanterie, au contraire, sont officiers subalternes, ont été recrutés pendant ou après la Seconde Guerre mondiale, et sont nettement moins diplômés.

dans les armes où ne règne pas le fort esprit de corps observé à la Légion, chez les paras, etc.). À l'inverse, on considère parfois, de façon plus positive, que le corps n'est pas monolithique, et qu'il offre l'une rares voies de promotion sociale de la société française.

Le corps des officiers

Structure

La deuxième partie (signée de Bouju et Thomas), face à une réalité mouvante, se contente de fournir une photo du corps des officiers au 15 octobre 1958. Trois critères sont retenus : l'âge, le grade, et l'origine de recrutement.

Pyramide des âges

Parmi les 26 440 officiers de 21 à 60 ans sur les rangs à cette date, la médiane se situe à 40 ans, la moyenne à 38,5 ans ; la répartition par tranches décennales montre que 15% d'entre eux ont entre 21 et 30 ans ; 36% entre 30 et 40 ; 40% entre 40 et 50 ; 9% entre 51 et 60 ans. Les officiers des armes sont plus jeunes que ceux des services (par ailleurs beaucoup moins nombreux), de 4 ans en début de carrière (âge moyen : 21 ans dans les armes, 25 dans les services), de 6 ans dans le "ventre" (mode) de la pyramide (38 et 44), et de 3 ans en fin de carrière (57 contre 60). Cette pyramide reflète les caractéristiques de la démographie nationale (notamment les classes creuses des années 1914-18, et la "bosse" de 1920-21), mais aussi les spécificités de la carrière des armes (avec leurs limites d'âge basses : 52 ans pour les officiers subalternes, 54 pour les commandants, 56 pour les lieutenants-colonels, et 57 pour les colonels (contre respectivement 56, 58, 60 pour les services), et encore les conjonctures économiques et politiques de recrutement successives (la pointe des 44 à 46 ans correspond par exemple à une ampleur particulière du recrutement en 1933, 1934 et 1935).

Répartition par grades

Les officiers supérieurs sont au nombre de 6 730 (1 000 colonels, 1 500 lieutenants-colonels, 4 230 commandants) ; les officiers subalternes à celui de 19 710 (10 210 capitaines, 9 500 lieutenants et sous-lieutenants). Cependant, les auteurs font observer qu'une autre lecture est possible et utile si l'on inclut les généraux (350), et à l'autre extrémité, les sous-officiers supérieurs (adjudants-chefs et adjudants) à qui sont souvent confiés des rôles de chefs de section. On a alors trois groupes aux contours nets : cadres dirigeants et supérieurs (généraux, colonels et lieutenants-colonels) : 2 850 (5,2%) ; cadres moyens (commandants et capitaines) : 14 440 (26,6%) ; cadres subalternes (lieutenants, sous-lieutenants, adjudants-chefs et adjudants) : 37 000 (68,2%). En tendance, le premier groupe d'une part, les cadres moyens d'autre part, ont crû aux dépens des cadres subalternes, ce qui reflète une complexité accrue des tâches à accomplir.

Répartition par grades et âges

On observe une grande dispersion des âges par niveau de grade (différence d'âge entre les plus jeunes et les plus vieux dans le grade considéré), avec toutefois des plages où se concentrent des majorités à chaque niveau (mode). Ce qu'on peut résumer ainsi :

Grade	Dispersion	Mode
Sous-lieutenants et lieutenants	21-52 ans	25-31 ans
Capitaines	26-52 ans (armes) 26-56 ans (services)	32-38 ans
Commandants	34-54 ans (armes) 34-56 (services)	44-48 ans
Lieutenants-colonels et colonels	40-57 ans (armes) 40-60 (services)	49-54 ans

On note un goulot d'étranglement, pour l'essentiel au niveau des commandants, à cause de deux cohortes anormalement volumineuses (celles nées en 1912-1914 et en 1919-1921), et d'officiers supérieurs promus jeunes au cours de la Seconde Guerre mondiale qui, attendant la limite d'âge de leur grade, encombrant la pyramide pour ceux qui les suivent.

Origines de recrutement

Le plus gros contingent, avec 53% du corps des officiers, est celui des anciens sous-officiers (recrutement par les voies IA et rang), qui se distingue par des moyennes d'âge élevées. Les "directs" (passés par Saint-Cyr ou Polytechnique) sont 34%, les ORSA 12%. Les quelques polytechniciens restants se concentrent au niveau lieutenant-colonel et colonel (14% des officiers de ces grades le sont, contre 19% en 1938 et 28% en 1913). Les saint-cyriens dans ces grades représentent 57% du total (contre 51% en 1938 et 63% en 1913). Avec des flux relativement constants (250/an en moyenne, plus ou moins 50), les effectifs globaux de saint-cyriens sont stables. Il en va de même des ORSA.

Carrières

Disparités par origines

Parmi les officiers saint-cyriens, 16% finissent général, 42% colonel, 32% lieutenant-colonel et 10% commandant. Les âges moyens de franchissement de grade sont pour eux de 29-31 ans pour celui de capitaine, 38-44 ans pour celui de commandant, 43-52 ans pour les promotions au grade de lieutenant-colonel, 47-52 ans pour celui de colonel, et 53 ans pour celui de général de brigade. Parmi les officiers d'origine IA et rang, 3% finissent général, 15% colonel, 32% lieutenant-colonel, et 50% commandant. Ils passent capitaine entre 33 et 35 ans, commandant entre 42 et 48, lieutenant-colonel entre 47 et 53, colonel entre 50 et 54, et général de brigade à 55 ans en moyenne. Toutefois, la tradition du "bâton de maréchal dans la giberne" n'est pas totalement un vain mot : certains ORSA et officiers "rang" ont des carrières brillantes (Marcel Bigeard, plus jeune colonel de France, en est le meilleur exemple). Mais la norme gestionnaire se caractérise par l'avantage que confère aux "directs" leur jeune âge au recrutement, et un rythme d'avancement plus rapide.

Disparités par armes

En termes d'âge, les services sont "vieux" (jusqu'à 80% de leurs officiers ont plus de 40 ans), les armes savantes sont plus jeunes que les autres (elles comportent une proportion plus élevées de "directs", mais la causalité semble ici complexe). En termes de

rythme d'avancement, si une très grande diversité règne, due à des démographies et des politiques de gestion différentes d'une arme à l'autre, les armes savantes vont plus vite que les autres. L'arme blindée est, en termes d'origines de recrutement est celle où le pourcentage "directs" est la plus haute (38%), suivie de l'infanterie (37%, avec toutefois des disparités entre Légion, paras, chasseurs, et la "biffe intégrale"), du génie (35%), et des transmissions (31%). L'artillerie est quelque peu distancée (26%), le train (16%) et les services (Matériel, intendance : 10%) plus encore. De même, au niveau des deux derniers grades d'officiers supérieurs, les armes de mêlée l'emportent nettement en pourcentages de "directs" sur les armes savantes, et *a fortiori* sur les autres armes ou services. Les armes et services techniques s'avèrent plus favorables aux anciens sous-officiers. En revanche, les "IA" sont en minorité dans les filières de l'Enseignement militaire supérieur, et les "indirects" le sont plus encore puisqu'ils n'en constituent que 11% (7% ORSA, rang 4%) des effectifs alors qu'ils représentent plus de 36% des recrutements initiaux.

L'impression qui prévaut est celle d'un ensemble marquée par des disparités et des contrastes considérables. Un officier de 45 ans peut être de tout grade, toute arme, toute origine et toute ancienneté, avec des perspectives extrêmement variées : situation unique au sein d'un corps de l'État. Une typologie ne saurait se réduire à quelques types simples. La question est de savoir si cette diversité n'est pas trop grande. Elle souligne la relative impuissance des politiques de gestion des personnels face à un corps vivant pétri de traditions et fortement marqué par les circonstances. Une "photo" ne peut livrer qu'une réalité figée : seule des comparaisons de long terme et avec d'autres corps pourraient aller plus loin : "*Si l'historien des institutions militaires doit se doubler d'un sociologue, le sociologue ne peut manquer à son tour de devenir historien*" (p.107). Le sens donné par les auteurs à leur présent travail est celui d'éléments accumulés au profit de l'historien futur.

Le problème des rémunérations

Les difficultés de méthode sont ici plus grandes encore. La comparaison, fondée sur les seuls traitements et accessoires, se fait avec les seuls fonctionnaires civils. Il existe depuis 1948 une grille indiciaire unique, mais le maquis des indemnités (qui avantagent les débuts de carrière et les indices bas, mais désavantagent les indices élevés) semble inextricable. L'expatriation¹⁵ et les indemnités de campagne changent considérablement la donne pour ceux qui en bénéficient. À l'inverse, le lien entre rémunération et niveau de vie des ménages ne peut être identique ou voisin pour des milieux de cadres civils où mari et femme travaillent, et pour des officiers dont le nomadisme exclut qu'il puisse en aller de même. Il faut aussi tenir compte de dynamiques de carrière civiles et militaires très contrastées. Par exemple, dans l'enseignement, les corps (agrégés, certifiés, etc.) sont "cylindriques", c'est-à-dire que la carrière et la promotion y sont assurées, l'incidence de la notation se limitant pour eux au rythme d'avancement ; s'agissant des officiers, au contraire, le jeu de la sélection en cours de carrière et des limites d'âge basses se traduit par l'absence de garantie d'une carrière complète.

¹⁵ En 1960, 50% des officiers servent en Métropole ou en Allemagne, 41% en Algérie (57% dans l'infanterie), et 8% outre-mer.

De plus, les guerres se soldent souvent par des effectifs d'officiers pléthoriques (intégration de réservistes méritants, qui n'auraient pas été intégrés autrement, et qui bloquent les carrières des autres, notamment des "directs"¹⁶). Les rythmes d'avancement des officiers sont plus lents, et les colonels et généraux rejoignent leurs homologues judiciaires civils avec plusieurs années de retard. En raison des limites d'âge plus basses qu'ailleurs, ils restent dans les indices terminaux moins longtemps avant la retraite. Le seul avantage des officiers est que leur carrière peut commencer plus tôt pour les "directs" : à 20 ans, âge auquel la plupart des futurs cadres civils ont encore devant eux plusieurs années d'études non rémunérées ni prises en compte pour l'ancienneté, l'avancement ou la retraite, et leur service militaire à accomplir.

Il est pourtant possible d'affirmer qu'une vocation d'officier engage le jeune homme de 18 ans dans une voie qui, plus rémunératrice au départ, prend ensuite un retard sensible, à son maximum vers 40 ans, mais qui diminue en fin de course pour les quelques-uns destinés à atteindre les grades d'officier général et les échelles-lettres. Pour l'ensemble des autres, la carrière militaire apparaît comme plus lente et plus terne que les carrières civiles de niveau équivalent.

Les auteurs s'intéressent à des comparaisons entre saint-cyriens "brillants" d'une part, magistrats et administrateurs civils énarques de l'autre, comparaisons qui leur paraissent pertinentes en raison de l'homogénéité relative des trois types de carrière. Ils y ajoutent une comparaison historique (1890, 1910, 1930, 1945, 1950, 1956, 1960) entre 28 positions statutaires dans diverses administrations, du percepteur des impôts et de l'instituteur au général et au maître des requêtes au Conseil d'État. Le résultat est toujours le même : un déclassement judiciaire sensible, dans l'après-guerre, des officiers en milieu de carrière (35-50 ans) par rapport aux classements judiciaires qui étaient les leurs dans la période précédente (1890-1935).

Ce déclassement a semble-t-il été voulu par les pouvoirs publics au moment de l'établissement de la grille judiciaire unique. La Commission Lainé de 1947 l'écrit benoîtement dans son rapport : "*Les propositions de la commission consacrent [...], par obéissance aux vues actuelles du gouvernement, un véritable déclassement [des officiers] par rapport à la magistrature et à l'enseignement*". Ce déclassement est de l'ordre d'une cinquantaine de points par comparaison avec les parités anciennes.¹⁷

Toutefois, deux remarques viennent relativiser ce constat. D'abord, les officiers généraux, dans la comparaison historique des traitements, restent en tête du peloton, et ne sont dépassés que par les recteurs. Ensuite, la vision des choses est susceptible de changer du tout au tout si, au lieu de s'en tenir aux indices de traitement principal, l'on inclut les

¹⁶ Un bon exemple (que les auteurs ne mentionnent pas) est celui du futur général Leclerc, encore capitaine à 38 ans en 1940...

¹⁷ Il semble (mais les auteurs ne le mentionnent pas) qu'en dehors de considérations budgétaires, la raison essentielle en soit un étalonnage scolaire moyen au recrutement abaissé par rapport à l'avant-guerre, dû à l'intégration de FFI et à l'importance prise par le recrutement "rang" après 1945. Il faudra attendre 1975 pour que la loi revienne sur ce déclassement, et qu'elle facilite et accélère les franchissements de grade.

indemnités dans la rémunération.¹⁸ C'est la voie longtemps choisie par les pouvoirs publics pour corriger le déclassement. La frustration suscitée par ce déclassement (et abondamment exprimée tout au long de la période, sans réels effets) ne concerne donc que les officiers stationnés en Métropole. Il reste que la frustration, redoublée par les difficultés de logement dans les années 1950, sera l'une des dominantes de la période étudiée par les auteurs.

Modes de vie

Plus importants encore pour l'histoire sociale du corps des officiers de la période, et pour l'essentiel indépendants des problèmes de rémunération, sont les modes de vie. Ils font apparaître une désinsertion du milieu au sein de la collectivité nationale. C'est ce que montre une enquête par questionnaire de 1959 auprès de 394 officiers en milieu de carrière (dont 235 mariés) portant sur leurs parcours (fonctions, affectations, garnisons, situation familiale, déménagements, logement) entre 1946 et 1958.

Le premier trait de ces carrières est un nomadisme de grande ampleur, mesuré par le degré d'expatriation et le nombre de déménagements. Un seul des 394 officiers a passé toute la période en Métropole. En moyenne, l'échantillon n'est resté en France que pendant un tiers du temps, les autres années étant partagées selon l'arme et les hasards de l'action et des affectations entre Allemagne, Afrique du Nord, Indochine et autres "outre-mer". Les disparités les plus fortes concernent les séjours en Indochine, où 28% des interrogés n'ont jamais servi, tandis que 12% y ont séjourné plus de 4 ans, la plupart des autres y ayant fait un seul séjour réglementaire de 30 mois. On note à cet égard des types de parcours assez contrastés, auxquels sont liées des différences d'attitudes, mentalités ou comportements. Les "Indochinois" présentent des particularités assez nettes de ce point de vue. Cette diversification paraît plus marquée dans l'ensemble que pour les périodes précédentes. Un trait commun existe toutefois : c'est en dehors de la Métropole qu'ont servi pendant une majeure partie de leurs parcours les officiers de l'armée de Terre entre 1946 et 1962, alors qu'auparavant ce genre de vie était réservé à un nombre assez restreint de "coloniaux". La conséquence en est un isolement plus important qu'autrefois du corps par rapport à la société.

Cet isolement est aggravé par le nombre de déménagements familiaux, et la fréquence des absences du père. L'enquête précitée révèle qu'en treize ans, les familles d'officiers ont connu en moyenne six déménagements (seules 6% d'entre elles n'en ont connu aucun, tandis que la même proportion en compte dix), ce qui situe le temps de séjour moyen entre deux déménagements à à peine plus de 2 ans. Ces changements de résidence eux-mêmes sont inférieurs en nombre aux changements d'affectations du mari et père, comme l'indique l'ampleur des séparations avec la famille : 48 mois en moyenne, soit 30% de la période. Les conditions, médiocres ou problématiques, de logement familial sont venues aggraver la situation. En raison de la crise du logement qui sévit dans la France d'après-

¹⁸ Un décret de 1949 (n°49-1542), que les auteurs ne mentionnent pas non plus, prévoit des indemnités pour service en campagne outre-mer, qui cumulées peuvent aller jusqu'à une multiplication par 3 ou 4 de la solde de base.

guerre, 20% du temps de service a été passé en meublé ou à l'hôtel, l'armée ne fournissant une résidence que pendant 40% du temps en moyenne.

Or, la démographie familiale des officiers, notamment de l'élite du recrutement direct passée par les Écoles de Guerre et d'État-major (3,38 enfants par couple, contre 2,83 pour les autres), est sensiblement plus élevée que la moyenne nationale (2,38 enfants pour des familles "ouvertes" – dont la taille de la famille n'est pas définitive – et 3,12 pour les familles "complètes"). Il semble toutefois que les comportements des familles d'officiers en matière de fécondité soient majoritairement comparables à ceux de la population civile, la différence de moyenne s'expliquant par la fécondité exceptionnellement élevée d'un petit nombre de familles parmi lesquelles l'élite est surreprésentée.

On trouve des traces des conséquences prévisibles de ces situations dans la fréquence relative des problèmes psycho-éducatifs des enfants de militaires (retards scolaires, carences affectives, rapports difficiles au père et à l'autorité, anxiété). Bouju et Thomas concluent : *“Au-delà des rapports statistiques, l'observateur ne peut [...] manquer d'apercevoir de tenaces et douloureux problèmes familiaux dont la présence a parfois pesé très lourd dans la vie de l'officier français depuis 1945”*.

Le climat au sein du corps est donc celui d'une crise sociale avérée, mais subjectivement ressentie de manière non uniforme : elle l'est moins en haut de la hiérarchie (en raison du sentiment de réussite professionnelle), moins pour les derniers arrivés dans la carrière (lieutenants de la fin des années 1950 : l'Indochine et les problèmes qu'elle a entraînés ont disparu de l'horizon), moins pour ceux de recrutement indirect et d'origine très modeste, qui ont le sentiment d'une promotion sociale, mais bien plus parmi les officiers saint-cyriens en milieu de carrière, surtout s'ils sont mariés et pères de famille (génération brillante, recrutée juste avant la Seconde Guerre mondiale, à une époque où les candidats sont plus nombreux et donc les concours plus sélectifs, riche d'une expérience sans pareil, et qui cumulent tous les inconvénients décrits ci-dessus). C'est parmi ceux-là que se sont posés avec le plus d'acuité les problèmes de conscience abordés ci-dessous.

Problèmes idéologiques et moraux

“Depuis près de vingt ans, sans comprendre ni pourquoi ni comment, la France est en guerre. Mais ceux à qui elle a remis ses armes, ceux qui meurent et qui tuent pour elle sont bien obligés de se poser des questions”, fait dire le romancier Pierre-Henri Simon à l'officier dont il fait le portrait en 1958.¹⁹ Les événements ont accouché d'une révision profonde de valeurs fondamentales, des conventions et postulats élémentaires traditionnels depuis un siècle et plus. Honneur et obéissance n'ont plus réponse à toutes les questions posées, et les certitudes manquent. Girardet reprend ici la plume.

À la crise sociale, écrit-il, s'ajoute une profonde crise morale. Cependant, face à elle, l'armée n'est pas un bloc monolithique : si des consensus existent sur certains points, les divergences sont multiples sur beaucoup d'autres, qu'il s'agit de situer et d'apprécier.

¹⁹ Pierre-Henri Simon, *Portrait d'un officier*, Paris, Seuil, 1958.

Là se pose un problème de méthode : comment mesurer la représentativité de certains témoignages ? Comment interpréter ? Heureusement, “[I]es grandes lignes s’imposent [...] avec une netteté suffisante pour que puisse être tolérée une part d’incertitude et qu’une zone d’ombre puisse être acceptée”.

Depuis 1815, les rapports armée-État ont reposé sur deux principes : (1) une complète subordination des militaires au gouvernement légal ; l’armée est un instrument passif entre les mains du pouvoir politique en place ; (2) un apolitisme absolu : elle ne tient pas compte des sympathies, opinions ou tendances politiques décelables parmi ses membres à titre privé, qu’ils mettent leur point d’honneur à ne pas manifester dans leurs actes publics. Le 19^e siècle lui a appris, en cas de convulsion politique, à chercher “*refuge auprès de son drapeau*” et obéir au supérieur en cascade jusqu’au ministre. Elle est “*la Grande Muette*”. Après la tragédie de juin 1940, le triomphe final de de Gaulle, puis son retour aux affaires de la République en mai 1958 ont considérablement changé la donne. Dans les deux cas, une rébellion est finalement avalisée par le peuple ! La jurisprudence des tribunaux de la Libération établit que l’impératif d’obéissance n’est nullement susceptible de légitimer dans tous les cas tous les actes et tous les comportements. De plus, le droit de vote des militaires, restauré en 1945, donne à l’apolitisme un sens nouveau qui n’est plus celui de l’abstention complète.

Pour les officiers, la défaite en Indochine a des causes essentiellement politiques : l’armée n’est pour rien dans le déclenchement et la poursuite de la guerre, ni dans la décision finale d’abandon. Le sentiment qui domine parmi eux est celui de carences du pouvoir, de solitude, de trahison puis, la défaite humiliante consommée, celui d’être des boucs émissaires. La tension est parfois manifeste entre dignitaires militaires et pouvoir politique, mais elle s’exprime plutôt à propos de la Communauté européenne de défense (cf. l’attaque du maréchal Juin contre le projet en 1954), ou de la conversion brutale des divisions françaises de l’OTAN en vue de la pacification algérienne (inflexion majeure qui provoquera le dissentiment puis la démission du chef d’état-major des Armées en 1956).

Les tensions sont aussi et surtout internes à l’armée, et elles engendrent une crise de l’autorité. L’incompréhension s’est installée entre ceux qui ont combattu en Indochine et les autres. On note la montée d’une nouvelle génération, qui tient la précédente pour bureaucratique et figée. L’indiscipline à son égard est larvée, au nom d’un culte de l’efficacité. À cela s’ajoute le particularisme de certains corps ou unités, à base de fierté des combats menés, renforcé par une large autonomie dans le recrutement de leurs cadres (par cooptation ?). Ces jeunes officiers éprouvent un sentiment appuyé d’étrangeté au retour en Métropole, qui se solde par un mépris des conventions bourgeoises (lequel n’est pas sans rappeler celui qu’évoque Ernst von Salomon dans *Les Réprouvés*).

Girardet relève qu’à une époque où la lutte des classes s’atténue au contact d’une civilisation du bien-être matériel qui change rapidement la face de la classe ouvrière, ces hommes jeunes apparaissent comme l’une des rares forces, peut-être même la seule force révolutionnaire capable de menacer l’ordre établi.

S'impose alors dans ce milieu un changement d'optique : la guerre d'Indochine, commencée pour rétablir le domaine impérial français, devient aux yeux de ces jeunes officiers un des terrains sur lesquels se livre l'affrontement planétaire entre l'Occident et l'impérialisme soviétique ou le communisme international.²⁰ C'est en interdisant une grande stratégie indirecte adverse dans le Tiers-monde qu'on défend la France et l'Occident : *"La III^e Guerre Mondiale est commencée"*. L'idéologisation devient très forte.

Les anciens d'Indochine sont déterminés à ne pas subir une seconde fois. Ils ont découvert la stratégie de la "guerre révolutionnaire" et, notamment dans les camps de prisonniers viet-minh (source d'une abrupte révolution culturelle), les techniques de l'"action psychologique".²¹ Or, quelques mois plus tard commence l'insurrection en Algérie : désormais, il s'agit moins de tenir des territoires que de conquérir les masses, par un mélange de renseignement militaire et politique, d'action policière, économique et sociale, sur fond de propagande et de pression morale.

La doctrine donne bientôt lieu à institutionnalisation : textes de référence, bureaux, officiers spécialistes, enseignements dans les écoles se multiplient. Mais l'on se heurte à un problème majeur : peut-on emprunter à un adversaire totalitaire ses méthodes sans devenir totalitaire soi-même ? Quelle compatibilité y a-t-il avec le civisme républicain, la morale occidentale, etc. ? La doctrine officielle s'emploiera tant bien que mal à éviter ces écueils, mais d'autres courants minoritaires ("national-communiste", "intégriste chrétien autoritaire") n'auront pas ces scrupules. On inverse donc la Formule de Clausewitz : dans cette vision, la paix n'est que la continuation de la guerre par d'autres moyens. Elle suppose la mobilisation de toutes les énergies nationales. La politisation active des officiers menace. On rappelle d'ailleurs à l'envi le mot du général Giap : *"L'armée française a été vaincue parce qu'elle n'a pas fait de politique"*. Le général Zeller, chef d'état-major de l'armée de Terre, affirme en 1957 : *"Dans la crise mondiale où nous sommes engagés et face à des adversaires résolus, une armée ne peut plus obéir ou se sacrifier pour des mots comme celui de devoir et de discipline, qui sont pour elle à proprement parler vides de sens"*.

Face à ces attitudes, sous la pression des rebelles algériens, le pouvoir faible de la IV^e République commet l'erreur de confier graduellement à l'armée la quasi-totalité des pouvoirs publics : l'Algérie se trouve ainsi, à compter de 1956, transformée en "province militaire" : en 1958, le général Salan cumule les fonctions de commandant-en-chef et de résident général en remplacement de Robert Lacoste. On vise à couper la rébellion des masses en appliquant la doctrine. On encadre la population, on l'administre, on modernise la société (comme y invite une loi de mars 1956), et au bout du compte, on en vient à instituer une politique qui se substitue à celle, attentiste quand elle existe, du gouvernement. On met en avant des objectifs d'intégration (pleine citoyenneté française, alignement des

²⁰ On peut ajouter que cette vision est celle qu'utilise le général de Lattre en 1951 pour s'assurer le soutien matériel de l'Amérique ; elle va faire graduellement l'objet, entre 1954 et 1958, d'une codification à la lumière de l'expérience dans une abondante littérature militaire.

²¹ En théorie, on distingue l'"action" de la "guerre" psychologique : la première vise les tiers, qu'il faut empêcher de verser du côté adverse, et gagner à sa cause ; la seconde vise le moral de l'ennemi.

droits, mise en commun des ressources matérielles de l'Algérie et de la Métropole), pour lesquels l'armée n'a reçu aucun mandat ou aval politique officiel ou populaire. Les colons eux-mêmes, la population européenne locale sont contre. Cette politique repose sur le postulat que l'Algérie restera française, et en son nom on s'attache la fidélité d'une large part de la population, en premier lieu celle des supplétifs indigènes. On fait à de nombreuses reprises le serment de garder l'Algérie à la France. Les officiers les plus impliqués, déjà sujets au sentiment de culpabilité d'avoir abandonné à un destin funeste les populations du Tonkin et du Laos fidèles à la France jusqu'au bout, ne peuvent envisager autre chose sans redoublement de ce sentiment, sans perte d'honneur et de face.

La suite est connue : après le 13 mai 1958 vient le putsch d'avril 1961. Le premier événement n'est pas un *pronunciamiento* : une émeute populaire en faveur de l'Algérie française conteste la politique de Paris ; l'armée décide de l'assumer, de l'encadrer, et de lancer un appel (improvisé) à de Gaulle. Il ne s'agit donc pas de prendre le pouvoir (le gaullisme actif est peu présent au sein du corps des officiers en dehors des cercles d'anciens des Forces françaises libres de 1940-43), et rentre dans ses casernes dès l'arrivée de ce dernier aux commandes. L'armée, dit Girardet, s'est comportée en groupe de pression, plus qu'en acteur d'un coup d'État prémédité. Mais il ajoute : elle s'est ce faisant octroyé un droit d'arbitrage ou de veto sur les politiques menées par le gouvernement.

De Gaulle paraît l'homme capable de mettre en œuvre une politique forte en Algérie dans le cadre français. Lorsque, fin 1960, on s'aperçoit qu'il n'en va pas ainsi, la contradiction éclate entre l'effort massif de pacification (trois classes d'âge sont sous les drapeaux ; les opérations donnent des résultats positifs depuis près de deux ans) et le discours gaullien d'émancipation et d'autodétermination. Le corps se scinde alors en trois groupes aux contours flous : les activistes, les désengagés, le "marais". Les premiers sont sur la ligne décrite ci-dessus ; les seconds, qui apparaissent dès courant 1960, sont frappés de lassitude, de doutes sur l'issue et le bien-fondé de la lutte, de scepticisme quant à l'évolution de l'opinion publique métropolitaine. Le poids respectif de ces deux groupes est difficile à mesurer. Mais entre les deux, le marais montre une grande puissance d'inertie²² : c'est son centre de gravité moral qui se déplace en 1960, et décidera (en même temps que l'habileté et l'inflexibilité du pouvoir à Paris, et l'attitude de l'opinion métropolitaine) du sort réservé au putsch de 1961.²³

Rentrée en Métropole, l'armée restera silencieuse, comme pour digérer ces deux décennies infernales. Un millier environ d'officiers ont démissionné²⁴ ; peu ont été radiés officiellement des cadres. Le malaise persiste quelques années : les loyalistes eux-mêmes,

²² Jean Planchais : "C'est l'attentisme, bien plus que le loyalisme qui, à l'échelon des cadres, a étouffé le complot", *La Nef*, juillet 1961.

²³ Ce dernier, peut-on ajouter, serait le seul vrai *pronunciamiento* de l'histoire militaire française si l'on était sûr qu'il visait vraiment à une prise du pouvoir à Paris, et qu'il n'a pas été seulement, aux yeux de nombre de ses acteurs, un baroud d'honneur destiné à sauver la face au regard des populations abandonnées, et soulager des consciences tourmentées.

²⁴ Dont, très probablement (mais Girardet ne le dit pas), un certain nombre d'officiers brillants, qui auraient eu vocation à commander l'armée de Terre quelques années plus tard.

dit Girardet, se sentent liés par une solidarité instinctive à leurs camarades passés de l'autre côté, solidarité fondée sur la compréhension à l'égard de mobiles qu'ils ne peuvent tenir pour méprisables. Malaise aussi à cause des cas de délation, de la présence pesante de la Sécurité militaire, des critères politiques de promotion qui prévaudront un temps, et de la mauvaise conscience due aux conditions peu glorieuses du départ d'Algérie.

Pourtant, cette armée se tourne vers un avenir extrêmement différent, à base de modernisation graduelle, de stratégie de dissuasion, sur fond de paix et d'inaction extérieure presque totales, avenir porteur, pour le corps des officiers, d'une insertion sociale et culturelle sans précédent...

Essai d'interprétation

Girardet signe l'épilogue. Il évoque une crise sociale et morale qui a profondément marqué le corps des officiers.²⁵ L'auteur commence par réfuter l'interprétation, celle de J. Planchais et d'autres, en termes de "*poujadisme militaire*", c'est-à-dire de réaction passiste, conservatrice et populiste d'un milieu qui, face à une modernité qui le "déboussole", s'accroche de façon violente et revendicative à ses traditions pour maintenir son positionnement social ancien. Le corps des officiers serait, dans cette vue des choses, effrayé par la perspective de l'atome, d'une guerre presse-boutons, qui transformerait l'officier en ingénieur et changerait de fond en comble son identité culturelle.²⁶ Le milieu serait, de plus, consterné par le nouvel ordre international dans lequel la France, amputée de ses colonies, serait ravalée au rang de puissance moyenne n'ayant plus de rôle mondial à jouer.

L'auteur s'efforce de montrer qu'il ne s'agit pas du refus d'une modernité qui, en matière guerrière, prend alors la forme de la "guerre révolutionnaire" ou "dans la foule" ; que l'efficacité est au principe même de l'activisme de la "jeune armée", et que dans sa vision des choses, la France est aux avant-postes de la défense de l'Occident tout entier contre un communisme international monolithique et à direction soviétique, dont la stratégie globale indirecte passe par l'Indochine, l'Algérie et d'autres endroits d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (là où sous-développement et misère donnent prise à l'idéologie marxiste).

L'interprétation proposée est fermement dessinée²⁷ ; elle est sociologique dans son essence, puisqu'elle réside dans la mise en avant d'un contexte qui engendre un divorce armée-société. Les deux guerres de décolonisation ont placé l'armée dans une situation inédite : isolement géographique, guerre *permanente* mais *limitée* d'un *genre nouveau*, qui

²⁵ On peut toutefois se demander avec le recul si l'impact de la crise morale et sociale que décrit l'auteur est une réalité ou la vision qu'on pouvait (légitimement) en avoir en 1964 – vision datée et démentie par la suite ? C'est en effet la continuité de long terme dans la culture de l'armée de Terre qui frappe au vu des décennies qui suivront. Si c'est le cas, la crise majeure dont il est question n'aurait été qu'un accident de parcours lié à des circonstances tragiques en cascade.

²⁶ Sans vouloir trancher ce débat aujourd'hui, il est bien vrai que l'armée de terre a boudé pendant quelques années le technicisme qu'elle redoutait comme contraire à sa culture. Elle a refusé en 1964 les missiles sol-sol nucléaires du Plateau d'Albion, récupérés par l'armée de l'Air... Mais elle s'en repentira une décennie plus tard, et se verra attribuer les missiles tactiques Pluton (1973).

²⁷ Elle l'est beaucoup plus qu'elle ne le sera dans la version augmentée de *La société militaire de 1815 à nos jours* parue en 1998 qui, mûrie par le recul, semble beaucoup moins affirmative de ce point de vue.

aurait exigé pour être gagnée un engagement économique, politique et moral de la nation d'une ampleur comparable à celui qu'avaient engendré les guerres totales du premier 20^e siècle. Ce qui était impossible dans un pays qui après 1945 se détourne de la guerre, de la grandeur de l'État définie en termes militaires sur la scène internationale, et qui après avoir sacrifié deux générations, fait siennes les valeurs du bien-être économique et social ; un pays qui vit pour l'essentiel dans un climat de paix, où la démocratie continue, et qui s'agace du fardeau budgétaire, moral et politique que font peser sur lui de lointaines guerres voulues par un pouvoir politique faible, mal conçues et mal gérées par lui.

L'incompréhension mutuelle qui en découle est aggravée par une crise sociale interne, consécutive à un déclin qualitatif du recrutement dû à des maladroites énormes : (dégagement autoritaire des cadres, déclassement intentionnel, lenteur des carrières), et des conditions de vie dégradées (nomadisme sans précédent, vie familiale perturbée, logement inadéquat). Lorsque paraît le spectre d'une nouvelle défaite en Algérie, les leçons de 1940 et de l'Indochine conduisent à un engagement inédit, par la formulation d'une politique algérienne (intégration), née des carences politiques à Paris, mais qui n'a aucune caution de légitimité démocratique nationale.

Lorsque ses objectifs font mine d'être contrariés par Paris, l'élite de l'armée – délaissant ouvertement la tradition d'obéissance passive apparue après 1815 – intervient directement à deux reprises, de façon équivoque contre un pouvoir faible en 1958 (train pris en marche, appel à l'homme providentiel, retour dans les casernes à l'issue, mais droit d'arbitrage ou de veto), de manière beaucoup plus franche (mais beaucoup moins consensuelle en interne) contre un pouvoir fort en 1961. On est alors dans l'impasse.²⁸

La fin du drame survient dans l'abandon, les massacres par le FLN d'indigènes restés fidèles, les consciences blessées de ses acteurs, l'armée pour partie décapitée et passablement déconsidérée. Tragédie shakespearienne, dit pour conclure Girardet...

On le voit, *La crise militaire française* est un livre riche et dense, qui pointe des facteurs structurels qu'on n'a guère l'habitude de considérer lorsqu'on raisonne en termes stratégiques sur des options possibles, ou encore de rapports armée-société, mais qui n'en finissent pas moins par emporter des conséquences majeures si la gestion des questions soulevées n'y est pas attentive. C'est un classique un peu oublié sans doute, mais qu'on peut relire avec fruit de temps à autre – quand bien même, fort heureusement, le contexte d'aujourd'hui, et jusqu'à plus ample informé, est beaucoup moins dramatique.

²⁸ On peut ajouter que la vision doctrinale de la "jeune armée" (défense de l'Occident) apparaît assez vite trop contraire au grand dessein gaullien (restauration de la grandeur de la France, s'il le faut contre les Américains et l'OTAN, en traitant l'URSS comme une nation, et en définissant une politique arabe, plus généralement du Tiers-monde, qui se veut source d'autonomie) pour qu'un accord se fasse entre l'État nouveau (V^e République) et son armée sur cette base. Il apparaît au moment du putsch que, pour qu'il en aille autrement, il faudrait prendre le pouvoir contre la volonté de la nation, et assumer le risque de mettre la France au ban des nations en faisant d'elle l'une des dernières, avec l'Afrique du Sud et le Portugal, à refuser l'émancipation des peuples colonisés. Le romantisme des activistes de la jeune armée n'y suffira pas. Beaucoup d'officiers l'ont compris, clairement ou obscurément : cela entraînerait beaucoup trop loin, et l'aventurisme politique, s'il a pu tenter quelques héros militaires, n'est pas dans la culture de l'armée en France.